Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20261026-D20261026_60-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	15

Date de la convocation
20 octobre 2026
Nombre de pouvoirs
0
Numéro de la délibération
2026-60

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du lundi 26 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 26 octobre 2026, à 20 heures 00 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Dominique BOSSERAY, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Dominique BOSSERAY, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Stéphane PAUTONNIER, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Véronique LACONCHE, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, Mme Nathalie RABALLAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON, Aurélie BOUVET.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :

Etait absent excusé à 20h00 :

Monsieur Stéphane PAUTONNIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

2026-60 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil municipal à la représentation au plus fort reste. Et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions d'appel d'offres, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Sont candidats au poste de titulaires :
- RABALLAND Nathalie
- PAUTONNIER Stéphane
- COURTOUX Georges

Sont candidats au poste de suppléants :
- JEULAND Stéphane
- ROSSIGNOL Géraldine
- LACONCHE Véronique

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote à main levée, après en avoir délibéré par 15 voix, sont donc proclamés élus membres de la CAO :

Membres titulaires :
- RABALLAND Nathalie
- PAUTONNIER Stéphane
- COURTOUX Georges

Membres suppléants :
-JEULAND Stéphane
- ROSSIGNOL Géraldine
- LACONCHE Véronique

Stéphane PAUTONNIER
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 26 octobre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique BOSSERAY

MAIRIE DE LANDEAN 35133